



La lettre d'information du ROSO

Numéro spécial : Les Amis de Gerberoy



La devise de cette association A GERBEROY,
Lorsque je suis chez moi,
Je suis encore chez moi.

résume bien l'état d'esprit et les différentes actions qu'elle mène afin que le village classé garde un caractère des plus beaux villages de France que l'on pourra transmettre aux générations suivantes.

Son Président actuel Noël D'Argoeuvres y veille avec l'aide de tous les membres de l'association conjointement avec la Mairie.

Ses membres et sympathisants contemporains sont les représentants et les gardiens de cet esprit de conservation et de renouveau.

Il faut savoir que cette « vieille et honorable dame » fêtera ses 100 ans d'existence en l'an 2009, puisqu'elle est née le 31 décembre 1909 et se trouve ainsi être la plus ancienne des associations créées dans l'Oise.

A l'actif de l'association, à travers ceux qui se sont succédés, nous trouvons les réalisations :

- musée au dessus de la halle
- rénovation de la tour-porte
- protection du site (classement de la promenade des remparts)
- entretien et embellissement de la collégiale et de la salle du chapitre
- plantations diverses (tilleuls de l'allée du jeu de Tamis)
- participation au R.O.S.O. (regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise)
- achat d'une partie des lanternes (dites de Sartines) pour l'éclairage de la ville
- participation active en liaison avec la municipalité à la mise en place de la ZPPAUV (1991)

Comme nous vous l'avions annoncé, nous consacrerons de temps en temps notre lettre d'information pour la présentation de nos adhérents.

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro dédié à la présentation des Amis de Gerberoy.

Le Président

Le Secrétaire

Aujourd'hui, la principale préoccupation reste la gestion du tourisme (circulation, stationnement, vitesse et taille des véhicules).

De plus un constat économique s'impose : le tourisme n'est pas une source de revenus pour la commune qui parallèlement en supporte les contraintes et les charges (Nettoyage, ramassages des ordures, questions sanitaires...).

Viennent se rajouter cinq dossiers très importants pour la commune :

L'ASSAINISSEMENT : A GERBEROY, plus qu'ailleurs le problème demeure crucial et la solution de l'assainissement collectif, seul possible dans un village aussi petit et ancien, pose d'énormes problèmes à la fois techniques et financiers (rues pavées, blocage des prêts et subventions...).



LE CARREFOUR : l'aménagement du carrefour pour des questions de sécurité routière à l'intersection des D930, D95 et D1 aurait dû être réalisé en 2007, sachant que le Conseil Général de l'Oise a voté un montant de 360.000 € pour l'exécution de ces travaux.

Il faut savoir que la Mairie et l'association sont très impliquées dans ce projet. Malheureusement aucun de leurs arguments n'a été retenu par les instances administratives concernées et participantes au projet.

LE PARKING : celui-ci qualifié de paysager est prévu afin de recevoir les cars.

Les crédits étant absents pour la réalisation, cela engendre des problèmes par rapport au tourisme en continuelle augmentation (quiétude, stationnement sur le site classé des remparts circulation des cars à travers le village, notamment).

L'OFFICE DU TOURISME : le regroupement des offices de tourisme étant entré dans sa phase de restructuration, la C.C.P.V. avait décidé d'implanter un R.I.S. à Gerberoy sans aucune concertation avec la commune et les associations représentatives.

En approche la C.C.P.V. avait établi une enquête auprès de 185 visiteurs et de 4 habitants !

La société des Amis de Gerberoy a fait sa propre enquête dont les résultats obtenus ont été les suivants :

17% Pour

81% Contre

2% Sans opinion

L'avis des Gerboréens sera communiqué à la Mairie afin de refuser cette implantation.

Il faut rajouter à cela que le rapport de la C.C.P.V. prévoit des aménagements et installations disproportionnés et non adaptés en relation avec la réalité.

L'AEROPORT DE BEAUVAIS-TILLE : par voie de presse l'association a appris qu'un important accroissement du trafic était prévu, laissant apparaître le doublement des vacances annuelles.

Gerberoy est également touché, comme toutes les communes visées, par un passage de plus en plus fréquent des avions au dessus du village.

Avec humour, l'association espère ne jamais devenir « un Mont Saint Michel », mais ne souhaite pas pour autant devenir un « nouveau Goussainville »

Comme à l'accoutumé, la D.G.A.C.V. répond que le seul problème est la hauteur (400 mètres au dessus du sol ou obstacles...).

A ces cinq dossiers, vient de se rajouter celui très récent des **EOLIENNES**.

L'inquiétude des Amis de Gerberoy vient du fait que ces nouvelles « arrivantes venues d'ailleurs » risquent fort de modifier et de dénaturer le paysage du site et ses environs.

On attend les résultats de la réunion qui a eu lieu le 16 août dernier.

Afin de pouvoir défendre leurs intérêts l'association a comme moyens à sa disposition :

- La Z.P.P.A.U.P. : son classement date de 1994.

- Le rapport de la D.I.R.E.N : document de gestion sur le site protégé établi en juin 2005 et jamais diffusé à Gerberoy.

- La commission des sites : elle est présidée par le Maire et est composée pour moitié par les conseillers municipaux, pour l'autre moitié par les membres des Amis de Gerberoy. Son but est de régler les problèmes dûs à l'environnement. Elle donne son avis ponctuel et consultatif au sujet des travaux, permis de construire (respect des préconisations de la Z.P.P.A.U.P.) et changement d'affectation des habitations en commerces ou galeries...

- Le R.O.S.O. : la société des Amis de Gerberoy y adhère depuis plusieurs années ce qui lui permet d'être soutenue et aidée lorsqu'elle se trouve confrontée aux autorités départementales ou régionales et à toutes administrations.

Préoccupations et actions citées font partie de la vie de l'association des Amis de Gerberoy.

Cet article a été rédigé par notre secrétaire Olivier QUATREPOINT avec l'aimable collaboration de M. Noël d'ARGOEUVES et Christian PILLON.

Siège social : Maisons Paysannes de l'Oise (M.P.O) 16, rue de l'Abbé Gellée 60000 Beauvais

Courrier au Président : Didier Malé 86, rue de la Libération 60530 Le Mesnil en Thelle.

Site Internet : www.roso.fr

Association Loi de 1901 N°6149 - Beauvais le 16-12-75 (J.O du 22-01-76)

Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département de l'Oise par arrêté préfectoral du 7 juin 2006